

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 10 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, ainsi restituées dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.
Six mois... 30 fr.
Trois mois... 18
Poste... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

26 Avril 1882.

Chronique générale.

Le Rappel donne ainsi qu'il suit la nomenclature des travaux du Parlement :

En ce qui concerne le Sénat, on sait déjà qu'il va avoir à discuter tous les traités de commerce déjà votés par la Chambre. Il aura en outre à discuter la grosse réforme du code d'instruction criminelle en projet depuis deux ans et demi et qui se trouve prête à venir en délibération, le rapport de M. Dauphin ayant été distribué avant les vacances; il y aura aussi le projet de loi sur la liberté des syndicats professionnels déjà voté par la précédente Chambre.

Du côté de la Chambre, les sujets de discussion sont encore plus nombreux. En attendant que la commission du budget ait achevé ses travaux, elle aura à examiner les questions suivantes dont les rapports sont prêts et distribués et qui pourront être mis immédiatement en délibération :

- 1° Projet de loi modifiant la loi de 1849 sur l'expulsion des étrangers; rapport de M. Louis Legrand;
 - 2° Projet de loi soumettant à certaines conditions les directeurs et professeurs de l'enseignement secondaire libre; rapport de M. Compayré;
 - 3° Proposition tendant à réglementer les enterrements civils de manière à assurer en tous cas le respect des dernières volontés; rapport de M. Chevandier;
 - 4° Proposition sur la responsabilité des patrons en cas d'accidents des ouvriers; rapport de M. Nadaud.
- En outre, dès la rentrée, les députés vont recevoir communication des rapports sur les propositions suivantes, dont l'examen est terminé par les commissions :

- 1° Projet de loi sur la réforme de la magistrature; rapport de M. Pierre Legrand;
- 2° Projet de loi sur le traitement et la nomination des instituteurs; rapport de M. Paul Bert;
- 3° Projet de loi abolissant la formule religieuse du serment judiciaire; M. Jullien, rapporteur;
- 4° Projet de loi tendant à l'aliénation des bijoux de la couronne et à la création d'une caisse des musées; M. Benjamin Raspail, rapporteur;
- 5° Proposition tendant au rétablissement du certificat d'études; rapport de M. Marcou;
- 6° Proposition tendant à l'abolition des livrets d'ouvriers; M. Dautresme, rapporteur.

Le Rappel ajoute :

« Pendant que la Chambre discutera ces six propositions, les grandes commissions comme celles du budget, du recrutement de l'armée, du régime des chemins de fer, du Concordat, pourront continuer et mener à terme leurs travaux, de manière à ce qu'il n'y ait aucune interruption dans les travaux de la Chambre. »

La Chambre deviendrait donc enfin laborieuse! Mais le Rappel ne se berce-t-il pas d'une illusion que le temps est appelé à détruire? Voici sept ans qu'on nous promet des sessions actives et utiles et que nous n'avons que des luttes stériles et nuisibles.

Le Temps donne les renseignements suivants sur le projet du gouvernement relatif à la création d'un conseil cantonal :
On créerait un conseil par canton jouant pour l'agglomération cantonale le rôle du conseil général pour le département. Il y aurait un budget cantonal, comme il y a un budget départemental. Ce conseil serait composé, dans chaque canton, du conseiller général, de ou des conseillers d'arrondissement et de délégués des communes, sans que le nombre de ceux-ci puisse être inférieur à dix.

Plusieurs dépêches envoyées par des préfets au ministre de l'intérieur annoncent que dans différents endroits où des conseillers municipaux conservateurs ont été élus dimanche dernier, les maires et adjoints ont aussitôt donné leur démission.

On nous assure, dit le National, qu'on vient de recevoir, au ministère des affaires étrangères, la nouvelle que des troupes turques venaient d'opérer leur débarquement à Tripoli.

Les récentes indiscretions relatives à la santé de M. Grévy ont mis en éveil les ambitions de certains héritiers qui n'ont pas eu l'art de dissimuler leurs convoitises.

S'il faut en croire les insinuations de la France, le Président de la République aurait été « frappé d'un accident soigneusement caché au public par sa famille et par son entourage ». D'autres informations précisent le mal : une attaque de paralysie partielle aurait, il y a un mois, menacé les jours de M. Grévy et laissé même des traces qui ne peuvent plus être dissimulées.

Le Président compte environ soixante-dix printemps; dès lors, on ne saurait s'étonner outre mesure que les prétendants à sa succession politique manifestent leurs ambitieuses impatiences.

Le Petit Méridional a nommé trois candidats à l'héritage de la présidence : M. Brisson, M. de Freycinet, M. Gambetta, mais en éloignant aussitôt ce dernier.

M. Gambetta relève le gant; le groupe parlementaire dont le Petit Méridional fait connaître les dispositions et qui rejette si loin sa candidature au poste suprême, que lui reproche-t-il?

Son goût marqué pour le pouvoir personnel, qu'on oppose méchamment à la correction constitutionnelle dans laquelle s'est toujours enfermé le Président qui finit?

Quelle calomnie! Quelle comparaison injuste!

Oui, s'écrient en chœur les officieux; oui, il y a eu tendance à la tyrannie, à l'illégalité, mais ce n'est pas chez notre doux maître, c'est chez celui-là même dont vous lui opposez la conduite; le turbulent M. Grévy, dont vous proclamez le calme impartial, n'est qu'un intrigant souterrain; il est temps de détruire une légende faussée, de rétablir les faits dans leur vérité accusatrice.

Plusieurs municipalités ont adressé à la Chambre des députés des pétitions demandant que l'on fasse une loi accordant une indemnité de déplacement à tous les maires et adjoints qui sont à chaque instant obligés d'abandonner leurs affaires pour se rendre soit dans les préfectures, soit dans les sous-préfectures de leur département. (National.)

Le Temps dit que les lettres volées à la place du Carrousel ne correspondent qu'à une somme de 15,000 francs de valeurs déclarées. Il ajoute que l'on est sur la trace du voleur qui serait un agent de l'administration, lequel aurait volé pour une femme.

Dans une étude de la Revue politique et littéraire sur le Kulturkampf, nous trouvons les aveux suivants :

« Le plus puissant homme d'Etat de notre époque est obligé de reconnaître qu'il n'a pu avoir raison du catholicisme, après avoir voulu l'écraser... Le résultat le plus digne de remarque de ces dix années de lutte acharnée est que le parti clérical en sort fortifié, accru, plus confiant en lui-même... C'est ainsi que tout ce que l'Etat fait de trop contre l'Eglise se retourne contre lui. Il n'y a pas de plus sûr moyen de la fortifier; les violences, aussi bien que les laquineries mesquines, lui profitent. Cette leçon mérite d'être méditée par nos législateurs. S'ils se faisaient les plaigiaires de la politique ecclésiastique de

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE CONGÉ DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLOT.
VIII
L'ENFER DE CHEROP-EUB-RO.
(Suite.)

Quand Deris revint après avoir enlevé à son visage la teinte bistre qu'une préparation chimique lui avait donnée, l'Enfer du Cherop-eub-Ro n'avait plus qu'un hôte, le malheureux René, toujours endormi.
Deris donna de l'air à la pièce, puis il jeta de l'eau au visage de René et lui fit respirer un violent réactif.
Celui-ci ouvrit les yeux et vit Deris à son côté :
— Où suis-je? fit-il.
Et, portant ses mains à ses tempes brûlantes, il essaya de se rappeler.
Tout à coup ses yeux se fixèrent sur le portefeuille vide ouvert devant lui.
— O mon Dieu! murmura-t-il.
Et de ses doigts crispés il déchirait le tapis vert.
— On m'a volé... Non, je me rappelle... J'ai joué... Le voleur, c'est moi, moi!... Impossible!...

C'est un cauchemar qui me poursuit. Non! je vais rentrer à Mustapha, porter la bonne nouvelle à Jeanne, embrasser mon cher enfant. Non, je n'ai pas joué, ce n'est pas vrai... je ne le voulais pas... je n'ai pas pu le faire!
Il s'était levé et ses deux mains posées sur les épaules de Deris faisaient ployer celui-ci sous leur rude étreinte.
— Je n'ai pas joué, n'est-ce pas, je n'ai pas volé? Répondez donc!
Et il le secouait à le renverser.
— Si, répondit brutalement Deris... Mais tout peut encore se réparer.
— Se réparer, se réparer, mon honneur, celui de Jeanne, celui de mon fils!
Et un rire épouvantable sortit de la gorge du malheureux.
Mais ses mains qui broyaient les chairs de Deris se détendirent, ses jambes manquèrent sous lui et il s'abattit sur le plancher de l'immonde salle comme s'il eût été frappé d'un coup de massue.
Un instant, sous la pression de cette main puissante, sous l'éclair de ce regard, Deris avait eu peur.
En voyant René à terre, il respira.
— Allons, dit-il, tout va bien! La première partie de la besogne est faite. Commençons maintenant mon rôle de sauveur.
Assaverte venait de rentrer.

— Tu as exécuté mes ordres?
— Oui, monsieur. Le bruit s'est déjà répandu par la ville. Les officiers savent que le capitaine Montméral a passé une partie de la journée à l'Enfer, et il est probable qu'ils vont venir le chercher.
— Il ne faut pas qu'on l'y trouve. Ce n'est pas eux qu'il doit avoir auprès de lui à son réveil.
René, encore sous l'empire du breuvage stupéfiant que Landry lui avait fait verser, venait de se rendormir d'un sommeil de plomb.
— Appelle des hommes et qu'on le transporte chez moi, ordonna Deris. J'arrive de Blidah, je suis savoy, par hasard, à ta porte. Tu m'as appelé pour savoir ce qu'il fallait faire de « mon ami », — Deris eut un sourire hideux en prononçant ce mot, — et je l'ai emmené chez moi. Voilà ce qu'il faut qu'on sache.
Assaverte fit ce que lui ordonnait Deris, et une demi-heure après, celui-ci ayant couché René sur son lit, partait pour aller jouer auprès de Jeanne le second acte de son infernale comédie.
Mais, auparavant, il avait eu soin de faire prévenir l'autorité militaire.
IX
LE DRAME DE LA GROLE.
Le lendemain, il n'était bruit à Alger que de la partie du Cherop-eub-Ro.

Alger est et était, surtout à cette époque, un peu petite ville.
Les promeneurs qui se donnent rendez-vous aujourd'hui sur le magnifique boulevard qui relie l'Amirauté au fort Bab-Azoun, avaient alors une prédilection marquée pour la place du Gouvernement, et dans tous les groupes qui s'y formaient on ne parlait, en cette journée, que de la perte de Montméral.
Tout le monde le connaissait, beaucoup l'aimaient et le plaignaient sans toutefois regretter trop vivement — les badauds sont ainsi faits — qu'il eût fourni ce nouvel aliment à la conversation qui chômait fort depuis un mois, les tribus des trois provinces étant, par hasard, en état de tranquillité parfaite.
Les officiers semblaient consternés. Montméral était certainement le dernier qu'ils auraient pu soupçonner d'une pareille faute. Beaucoup refusaient d'y croire.
Jamais René n'avait touché une carte. La veille encore, pendant ce déjeuner maudis, ils l'avaient plaisanté sur sa « sobriété de demoiselle », et en une heure il se serait assez enivré, la passion du jeu lui serait venue si subitement qu'il aurait fait ainsi litière de son honneur!
L'on entendait de toutes parts l'exclamation qu'avait arrachée à Jeanne la nouvelle apportée par Deris :

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 AVRIL 1882.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.	
3 %	83 85	83 80	Nord	2140	2130	OBLIGATIONS Dép. de la Seine, emprunt 1857 246 » 248 » » » Obligations foncières 1877. 440 » 441 » » » Obligations communales 1879. 446 » 447 50 » » Obligat. foncières 1879 3 %.. 373 50 375 » » » Est 375 » 374 » » » Midi 379 75 379 75 » » Nord 376 » 375 » » » Orléans 374 » 374 50 » » Ouest 374 » 374 » » » Paris-Lyon-Méditerranée.. 378 » 374 » » » Paris-Bourbonnais 378 » 375 » » » Canal de Suez. 556 50 558 75 » »		
3 % amortissable	84	84	Orléans	1292	1290			
3 % amortissable nouveau			Ouest	810	812 50			
4 1/2 %	111 25	111 50	Compagnie parisienne du Gaz	1640	1525			
5 %	118 20	118 20	Canal de Suez.	2640	2615			
Obligations du Trésor.	512	512	C. gén. Transatlantique.	550	550			
Obligations du Trésor nouvelles	5280	5240	OBLIGATIONS.					
Banque de France	1036	1040	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	401	501			
Comptoir d'escompte	1650	1650	— 1865, 4 %	515	516			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	370	395	— 1869, 3 %	398	399			
Crédit de France	500	573 50	— 1871, 8 %	391	390 50			
Crédit mobilier	770	768 75	— 1875, 4 %	512	515			
Est	1795	1787 50	— 1876, 4 %	515	516			
Paris-Lyon-Méditerranée	1310	1315						
Midi								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste
8	— 45	(s'arrête à Angers)
8	— 56	omnibus
1	— 25	soir,
3	— 32	
7	— 15	express.
10	— 37	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
8	— 21	omnibus.
9	— 43	express.
12	— 40	soir,
4	— 44	omnibus-mixte.
10	— 28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue Bodin, 3,
Avec grand jardin, écurie et remise.
S'adresser à M. DE NEUVILLE.

A VENDRE
UN TERRAIN
A Saumur, rue de Bordeaux.
S'adresser à M. BRAC, notaire, place de la Bilange. (216)

A LOUER
DEUX MAISONS
Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir.
La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir.
La seconde, occupée par M^{me} Guichard, corsetière.
Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire.
S'adresser à M. Prudhommeau et à M^{me} Guichard, ou au bureau du journal.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
ÉCURIE, REMISE ET GRENIERS
S'adresser rue de la Tonnelie, 19, à Saumur. (194)

A VENDRE
UNE USINE
A SAUMUR,
Avec Machine à vapeur verticale
Force 3 chevaux,
Et tous ses accessoires, pouvant servir à toute industrie.
S'adresser au bureau du journal.

VENTE D'ARBRES
A VENDRE
102 pieds d'arbres, principalement chênes, sur la commune de Longuey ;
60 pieds de bouillards, fresnes, ormeaux, peupliers, aulnes et chênes, sur la commune de Villeberrier.
S'adresser à M. Anis, commis-grefier au Tribunal civil, rue du Petit-Pré. (238)

A VENDRE
pour 6.000 francs,
Un MATÉRIEL complet d'IMPIMERIE presque entièrement neuf, ayant coûté 13.000 fr. — S'adresser à MM. les Administrateurs de l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

AVIS
LES MAGASINS DE LA GLAUBUSE
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,
Demandent deux apprentis pour les modes.
Conditions avantageuses. (543)

BLANCHISSERIE SAUMUROISE.
AVIS
Le Directeur invite les dames à venir, tous les mardis, à partir de midi, pour visiter l'établissement et se rendre compte de la supériorité et des soins apportés dans le blanchiment du linge. (193)

A L'ABEILLE
Modes, Mercerie, Bonneterie.
Maison **J. PÉRARE,**
Rue Saint-Jean, 22.
On demande un JEUNE HOMME comme apprenti. (181)

DEMANDE DE CLERC.
M^e CHARRIER, notaire à ARGENTON-CHATEAU, demande un Clerc ayant plusieurs années de stage.

DEMANDE D'EXPÉDITIONNAIRE.
M^e BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, 27, demande un **expédientaire** d'un certain âge, ayant quelques notions de comptabilité.

ON DEMANDE un apprenti maréchal-ferrant.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un Ménage.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS
Les personnes atteintes d'une maladie des voies urinaires ont suivi tous les traitements et ne guérissent pas. Elles peuvent écrire au Docteur RITH, à Saint-Jean-de-Lesne (Côte-d'Or).
Leur guérison est certaine.

VICHY SOURCE LARDY, alcaline gazeuse et ferrugineuse, employée avec succès, contre les maladies du foie, de la rate, de la vessie et de l'estomac.
Chez les Mds d'Eaux Minérales et Pharmaciens.

SPA POISSON DU PRINCE DE CONDÉ — Eau minérale ferrugineuse gazeuse. Très chargée en fer. L'abondance d'acide carbonique qu'elle contient, maintient le fer à l'état de dissolution parfaite et la rend très digestive. — Très salutaire dans toutes les maladies où le fer est ordonné.
Chez les Pharmaciens et Mds d'Eaux minérales.

VALS VIVARAISES
Source n° 1. — Maladies des organes digestifs.
Source n° 2. — Goutte, rhumatisme, diathèse urique.
Source n° 5. — Maladies de l'appareil biliaire, diabète.
Source n° 7. — Appareil urinaire, gravelle.
Source n° 9. — Maladies des organes digestifs.
Le numéro porté sur l'étiquette indique le dosage approximatif de bicarbonates alcalins contenus dans chacune des sources.
Chez les Mds d'Eaux minérales et Pharmaciens.

LE JOURNAL DU DIMANCHE
RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).
ABONNEMENTS :
PARIS : 1 An, 6 fr. ; 6 Mois, 3 fr. 4 f.
DÉPARTEMENTS : 1 An, 8 fr. ; 6 Mois, 50.
POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 8 fr.
PARIS : 10 centimes le numéro.
DÉPARTEMENTS : 14 centimes le numéro.
QUARANTE-SEPT VOLUMES SONT EN VENTE
Le volume broché, Paris, 3 fr.
Départements, 4 fr.
La collection du *Journal du Dimanche* renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Saunière, Elie Berthet, Clémence Robert, Octave Féry, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccoue, Mario Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.
Parait actuellement :
Le Cadavre de l'Oseraie,
Grand roman, par Octave FÉRÉ.
ADMINISTRATION : Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.
NOTA. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux.
Traitement gratuit pour les pauvres.

Vient de paraître :
NOTICE SUR N.-D. DES ARDILLIERS
(2^e ÉDITION)
Un volume in-12, avec gravure.
Se vend au profit de la Chapelle. — S'adresser à la Sacristie de Notre-Dame.

PORTRAITS D'APRÈS PHOTOGRAPHIE
GRANDEUR NATURELLE,
Ressemblance et inaltérabilité garanties.
50 fr. avec le passe-partout.
Visiter les portraits rue Courcouronne, n° 1.

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette)
A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.
MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.
HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITIRIASIS, du Cuir cheveu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.
A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.
Dépôts : Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

PHARMACIE-DROGUERIE
Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur,
Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon-soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

En vente chez tous les libraires :
LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE
ET
DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE
DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.
LES CHRONIQUES SAUMUROISES
Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.
ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU
ET LES
ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR
Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre
COSMYDOR
Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé. Toutes les célébrités médicales ordonnent aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour les soins de leur Toilette.
(Et faire usage quotidiennement)
LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE
Entrepôt Général : 28, Rue Bergère, à Paris

